

A&E PEINTE

SAS AU CAPITAL DE 10000 EUROS

Siège Social : 8 Allée Ravel – 59190 HAZEBROUCK

RCS DUNKERQUE : 750600595

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 24/11/2025 à effet du 24/11/2025

Le 24/11/2025 à 15 heures, les actionnaires de la SAS A&E PEINTE SAS au capital de 10000 Euros dont le siège social est sis à HAZEBROUCK (59190) – 8 Allée Ravel, se sont réunis au siège social en Assemblée Générale Extraordinaire, sur convocation faite par le président conformément à la Loi et aux statuts.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par tous les actionnaires présents à l'Assemblée.

L'Assemblée est présidée par Monsieur PEINTE Edouard, président.

Le président constate que les actionnaires présents possèdent ensemble la totalité du capital et qu'en conséquence l'Assemblée est habilitée à prendre toutes les décisions conformément à la Loi et aux statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Le double des lettres de convocation remises en main propre ;
- Le rapport du président ;
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Le respect du délai et du mode de convocation des actionnaires à la présente Assemblée ;
- Le transfert du siège social et fermeture définitive de l'Ets attaché à l'ancien siège social ;
- Régularisation nomination pour une durée illimitée du Président et suppression coquille page 20 des statuts
- La modification des statuts en conséquence ;
- Pouvoirs.

La discussion est ouverte, diverses observations sont présentées.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des actionnaires donne acte au président de ce que les dispositions des statuts concernant tant le délai que son mode de convocation à l'Assemblée ont bien été respectées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des actionnaires décide de transférer, à compter du 24/11/2025, le siège social de 8 Allée Ravel – 59190 HAZEBROUCK au 3 Ancien chemin d'Esquelbecq 59380 SOCX.

L'établissement 8 Allée Ravel – 59190 HAZEBROUCK étant concomitamment fermé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des actionnaires décide de régulariser la nomination de Mr PEINTE Edouard en qualité de Président pour une durée illimitée et non 6 ans et suppression de la notion de 1^{er} Dirigeant (coquille de tournure).

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

La collectivité des actionnaires, en conséquence des résolutions ci-dessus, décide de modifier les articles 3 et 17 des statuts comme suit :

NOUVELLE REDACTION

Article 3 - Siège social

Le siège social est fixé 3 Ancien chemin d'Esquelbecq 59380 SOCX

(...)

»

Page 20 / Deuxième partie

«

NOMINATION

PREMIER PRESIDENT -

Est nommé en qualité de premier président :
Monsieur **Edouard PEINTE**, ci-dessus nommé, pour une durée **ILLIMITEE**
Cette personne a déclaré qu'à sa connaissance, rien ne fait obstacle à ce qu'elle exerce les fonctions de président de la société et qu'en conséquence, elle accepte le mandat qui lui est confié.

»

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

La collectivité des actionnaires, donne les pouvoirs nécessaires au porteur à l'effet d'effectuer les formalités de publicité prescrite par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

**De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président
Et l'ensemble des actionnaires.**

PEINTE Edouard (la signature élec valant présence le 24/11/2025 et lu et approuvé en totalité)

PEINTE Antoine (la signature élec valant présence le 24/11/2025 et lu et approuvé en totalité)

PEINTE FONTAINE Aurélie (la signature élec valant présence le 24/11/2025 et lu et approuvé en totalité)

PEINTE Victorine (la signature élec valant présence le 24/11/2025 et lu et approuvé en totalité)